

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JANVIER 2024

Le **23 janvier 2024**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 15 janvier 2024, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Sylvie AULIVIER, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Nicole AIMON, Claudine CHAUSSADE, Marie-Claire RAIMOND.

Absents excusés : Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD

Absent : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Claudine CHAUSSADE

Le quorum étant atteint, la Vice-présidente du CCAS déclare la séance ouverte à 18h30.

Accueil de Madame Nicole AIMON membre du conseil d'administration déléguée par le Secours Populaire.

1-Compte rendu du 14 novembre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1-Vote du budget primitif 2024

La Vice-présidente soumet au conseil d'administration le budget primitif de l'exercice 2024.

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISE 2023	BUDGET 2024
Chapitre 011-Charges à caractère général		1 946,22	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 946,22	2 000,00
611	Prestation de service		
Chapitre 65-Autres charges de gestion		2 380,84	3 000,00
6542	Admission en non valeur	50,00	
65111	Aides	1 067,34	1 000,00
6568	Autres secours		
65748	Subv. aux associations et pers. de droit privé	850,00	1 000,00
65881	Verst/budget commune pr aides mercredis+	413,50	1 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		4 327,06	5 000,00

RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISE 2023	BUDGET 2024
002	Excédent de fonct.	6 896,32	
Chapitre 70-Produits des serv., du domaine		2 330,68	2 000,00
70311	Concessions cimetières	2 330,68	2 000,00
Chapitre 74-Dotations et participations			
7474	Participation du budget commune		
Chapitre 75 autres produits de gestion courante		2 721,70	3 000,00
756	Dons	2 721,70	3 000,00
S FONCTES DE FONCTIONNEMENT		11 948,70	5 000,00

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISE 2023	BUDGET 2024
Opérations Financières			
001	Déficit invest reporté		
	Chapitre 21-Op. immobilières corporelle	429,98	0,00
2188	Acquisition mobilier divers	429,98	0,00
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT		429,98	0,00

RECETTES INVESTISSEMENT		REALISE 2023	BUDGET 2024
Opérations Financières			
001	Excédent d'investissement	1 250,00	0,00
1068	Excédent de fonct.		
274	Rembt du prêt d'honneur		
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT		1 250,00	0,00

Le budget primitif de l'exercice 2024 présenté s'élevant en dépense et en recette à 5 000 euros dont en dépenses et recettes de fonctionnement 5 000 euros.

Il s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :	dépenses :	5 000 €
	recettes :	5 000 €
Section d'investissement :	dépenses :	0 €
		0 €

Ce budget est voté sans reprise de résultat.

Ce budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

2-Poursuite de l'action sociale pour l'accueil de loisirs de l'année 2024

La Vice-présidente propose à l'assemblée de poursuivre en 2024 l'action sociale pour l'accueil de loisirs des mercredis après-midi et des petites et grandes vacances (ALSH), à destination des familles dont le quotient familial est QF1, QF2 et QF3.

Sur proposition de la Vice-Présidente, le Conseil d'Administration du CCAS accepte à l'unanimité :

- de poursuivre sur 2024 l'action sociale en faveur des familles dont le quotient familial est QF1, QF2 et QF3 ;
- de rappeler que cette action sociale s'applique aux familles domiciliées sur Echiré et aux familles domiciliées hors Echiré mais dont les enfants sont scolarisés à Echiré ;
- de limiter cette prise en charge pour l'année 2024 à 7 journées d'accueil de loisirs petites et grandes vacances et à 7 journées d'accueil de loisirs des mercredis après-midi ;
- de maintenir la participation du CCAS de la commune d'Echiré pour l'année 2024 :

- a) pour l'accueil de loisirs des mercredis après-midi (avec ou sans repas) comme suit :
 - à 1,00 €/jour pour les familles en QF1
 - à 2,00 €/jour pour les familles en QF2
 - à 3,00 €/jour pour les familles en QF3.

- b) pour l'accueil de loisirs des petites et grandes vacances, comme suit :
 - à 1,50 €/jour pour les familles en QF1
 - à 5,00 €/jour pour les familles en QF2
 - à 8,50 €/jour pour les familles en QF3.

- de régler la participation à la commune d'Echiré, au vu de l'émission d'un titre de recettes et d'un état justificatif de la dépense :
 - à la fin de chaque trimestre scolaire pour l'accueil de loisirs des mercredis après-midi ;
 - à la fin de chaque période d'accueil de loisirs des petites et grandes vacances.

Ces sommes seront mandatées au chapitre 65 du budget C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité

3-Aide d'urgence

La Vice-présidente informe l'assemblée de la situation financière difficile d'une administrée, domiciliée à Echiré.

Une aide financière a été sollicitée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'attribution d'un secours exceptionnel de 50,00 € (cinquante euros) destinés à l'achat de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien ménager.

Cette aide est attribuée sous forme d'un bon alimentaires de 50,00 € (cinquante euros), à faire valoir auprès du magasin SUPER U à Echiré.

La facture correspondante sera mandatée au chapitre 65 du budget CCAS.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

4- Acceptation de dons

La Vice-présidente informe l'assemblée qu'un don d'un montant de 270,50 € a été effectués au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'Echiré.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'accepter le don susvisé pour un montant de 270,50 € et de l'imputer à l'article 756 du budget C.C.A.S. 2024.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.



5- Suivi et compte rendu des dossiers en cours

Projection du film « Un jour tu vieilliras » du 20 janvier 2024 :

Environ 140 spectateurs étaient présents à la projection du film. Ceux-ci ont montré leur intérêt et une grande satisfaction lors du débat. Ce fut une réussite. Un coût de 660,56 € incombe au CCAS. Pour rappel, la projection publique était gratuite.

Une nouvelle projection est envisagée en janvier 2025. Il s'agira de la projection d'un film sur les aidants réalisé par Edouard CARRION en 2021. Le film « Un jour tu vieilliras » a été tourné en 2019. L'annonce a été faite à la fin du débat.

Remplacement des membres démissionnaires du conseil d'administration :

Pour faire suite à l'appel à candidature lors de l'assemblée générale du Club Mélusine du Samedi 09 décembre 2023, 2 personnes sont intéressées pour devenir membre du conseil d'administration du CCAS. Madame GOURMAUD, Présidente du Club Mélusine, précisera par courrier la personne retenue pour intégrer le conseil d'administration en représentation des personnes âgées.

Goûter des aînés du 23 mars 2024 :

La préparation de l'événement a commencé. La répartition des tâches a été effectuée entre les membres du conseil d'administration. En 2023, les commandes avaient été effectuées pour 232 aînés. Les invitations nominatives seront envoyées par courrier. Il convient d'avancer de 10 jours le retour des inscriptions, soit le 05 mars 2024. La date devra être actualisée sur la banderole d'annonce.

Vide grenier 2024 du 5 mai 2024 :

La date du vide-greniers 2024 est fixée au Dimanche 5 mai 2024 (1^{er} dimanche du mois de Mai). La date reste à être confirmée par Madame BARATON, Présidente de l'ADMR et co-organisateur de l'événement. Le matériel a été réservé auprès de l'Amicale des Sapeurs-pompiers (Tivoli 5 x 8 mètres, 12 tables de 2,5 mètres, percolateur de café de 10 litres et friteuse à gaz). La date devra être actualisée sur la banderole d'annonce.

Le prochain conseil d'administration proposé : le **Mardi 13 février 2024 à 18h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Vice-présidente du CCAS,



Nathalie LALLEMAND

Le secrétaire de séance,

Claudine CHAUSSADE